



Coopérer pour créer l'avenir

**SOMMAIRE** 

LES CIBLES 2014	
DU FONDS DESJARDINS	
ENVIRONNEMENT p.	

- LE VOTE, UN OUTIL
  DE COMMUNICATION
  AVEC LES SOCIÉTÉS ........... p. 2
- L'ISR DANS LES MÉDIAS ..... p. 3

## VOLUME 4, NUMÉRO 4

### 31 DÉCEMBRE 2013

# LES CIBLES 2014 DU FONDS DESJARDINS ENVIRONNEMENT



En 2014, le Fonds Desjardins Environnement entreprendra, pour une cinquième année consécutive, un dialogue avec des entreprises ciblées de façon à faire progresser leurs pratiques environnementales.

Les six sociétés canadiennes ont été sélectionnées à la suite des recommandations de notre partenaire Placements NEI et du Groupe consultatif en environnement de Fonds Desjardins, composé d'experts indépendants œuvrant dans le secteur de l'environnement.

Vous trouverez ci-après un tableau présentant la liste des entreprises, leurs secteurs d'activité, les sujets sur lesquels portera le dialogue ainsi que l'année à laquelle le dialogue a été amorcé.

Entreprise	Secteur d'activité	Sujet	Ciblé depuis
Canadien National	Transport	<ul> <li>Transport du pétrole par rail</li> <li>Émissions GES et politiques publiques en matière de changements climatiques</li> <li>Relations avec les peuples autochtones</li> <li>Initiatives en matière de diversité au conseil d'administration</li> </ul>	2014
Enbridge	Énergie	Sécurité des oléoducs	2010
First Quantum	Matériaux	Renforcir la gouvernance, la gestion et la performance environnementale de manière générale	2013
Groupe CGI	Télécommunications	<ul> <li>Émissions GES et politiques publiques en matière de changements climatiques</li> <li>Renforcement de la divulgation ESG</li> </ul>	2014
Magna International	Bien de consommation	<ul> <li>Émissions GES et politiques publiques en matière de changements climatiques</li> <li>Divulgation ESG</li> </ul>	2012
Suncor	Énergie	<ul> <li>Sables bitumineux – Émissions GES et politiques publiques en matière de changements climatiques</li> <li>Carbone non-brûlé</li> </ul>	2009



# LE VOTE, UN OUTIL DE COMMUNICATION AVEC LES SOCIÉTÉS

Plusieurs fonds de placement gérés par Desjardins Société de placement Inc. (DSP) sont composés, en partie ou entièrement, d'actions de sociétés. Chaque année, à titre de gestionnaire de fonds, DSP exerce ses droits de vote aux assemblées d'actionnaires des sociétés détenues dans les Fonds Desjardins. L'analyse de chaque proposition est effectuée avec rigueur, conformément à notre Politique des droits de vote.

Voter, c'est un exercice qui répond à une exigence règlementaire, mais c'est surtout une façon de suivre les sociétés et de transmettre nos insatisfactions afin d'inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.

# BILAN DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE ENTRE LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2012 ET LE 30 JUIN 2013

- Plus de 1 000 assemblées d'actionnaires
- Plus de 12 000 propositions soumises par la direction ou des actionnaires
- Près de 82 % des votes enregistrés en faveur des propositions, 16 % contre (2 % des votes concernaient des propositions informatives ou incomplètes)

Au cours de cette période, DSP a voté près d'une fois sur deux contre les propositions concernant l'augmentation de la rémunération des dirigeants. À l'inverse, le taux d'appui de l'ensemble des votants à ce même type de proposition dépasse les 90 %.

#### VOUS POUVEZ FAIRE UNE DIFFÉRENCE

À titre d'investisseur, faire une différence commence par faire valoir ses opinions en exerçant son droit de vote. Vous nous octroyez ce droit en investissant dans les Fonds Desjardins.

Vous désirez en connaître davantage sur l'exercice des droits de vote de Fonds Desjardins et y réagir?

Vous trouverez les votes enregistrés à l'adresse suivante : http://vds.issproxy.com/SearchPage.php?CustomerID=3564&language=fr.

## L'ISR DANS LES MÉDIAS

L'investissement socialement responsable suscite des interrogations et beaucoup d'intérêt. À titre de pionnier québécois en ISR, Desjardins est régulièrement consulté pour répondre aux questions des médias soucieux d'obtenir les réponses susceptibles d'intéresser les investisseurs.

Voici deux articles auxquels Desjardins a fièrement contribué en 2013 afin de mieux faire comprendre l'ISR:

GaïaPresse – L'investissement responsable, ça ne change pas le monde, sauf que... http://gaiapresse.ca/fr/articles/article.php?id=37893

### La Presse – Gestion du patrimoine : l'après-crise s'annonce bien

http://affaires.lapresse.ca/portfolio/gestion-du-patrimoine/201311/19/01-4712174-gestion-du-patrimoine-lapres-crise-sannonce-bien.php



Pour en savoir plus sur l'ISR et les portefeuilles SociéTerre, consultez votre conseiller de Desjardins ou la section ISR de **fondsdesjardins.com**.

Nous avons à cœur de connaître vos interrogations et commentaires sur l'investissement socialement responsable. Écrivez-nous à **sri@desjardins.com**.



Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.